

Le VICE-PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Quelles que soient vos opinions sur la question, nous avons reconnu en M. Brakenridge le représentant parlementaire du conseil municipal de Vancouver. La question dont nous sommes présentement saisis, messieurs, est un amendement dans lequel on demande que la somme de 75 millions soit abaissée à 60 millions. Nous n'avancerons pas nos travaux en discutant la qualité des témoins que nous avons déjà entendus.

M. DARROCH: L'amendement propose ou demande que la somme de 75 millions soit réduite à 60 millions. Je n'ai pas mission, monsieur le président, de défendre les importantes sociétés de téléphone. Je connais la situation qui existe dans ma propre circonscription en ce qui concerne les sociétés municipales de téléphone et la *Bell Telephone Company*, mais je reconnais que ce n'est ni le moment ni le lieu d'étudier la question des tarifs. Si l'amendement de M. Green mentionnait 25 millions de dollars, je serais enclin à l'accueillir favorablement, mais quand il porte la somme à 60 millions...

M. GREEN: Une augmentation de 35 millions.

M. DARROCH: Si l'amendement mentionnait non plus 60 millions, mais 50 millions, je crois que je m'y rallierais. M. MacInnis avait raison de dire, ce matin, que chaque société de services publics devrait se présenter devant un organisme régulateur à tous les cinq ans.

M. FULTON: Dans ce cas, allez-vous proposer une autre réduction?

Le VICE-PRÉSIDENT SUPPLÉANT: A l'ordre!

M. DARROCH: J'expose dans quelle situation je me trouve devant le Comité, mais tout indique,—je puis me tromper,—que nous allons nous contenter de demander un peu moins.

M. MACDOUGALL: Monsieur le président, on a examiné à peu près tous les aspects de la demande soumise par la société. A mon sens, M. Murphy n'a pas raison d'alléguer l'insuffisance des témoignages. Je n'ai qu'un point à signaler. Le premier jour de nos délibérations, j'ai cité certains extraits du mémoire soumis par le conseil municipal, en demandant,—quand je n'ai pu poursuivre la discussion,—que l'occasion me fût plus tard accordée de prendre de nouveau la parole avant la mise aux voix du projet de loi. On nous a appris que 30,000 personnes désirent vivement s'assurer un meilleur service téléphonique. Quant aux demandes de service téléphonique auxquelles il reste à répondre en Colombie-Britannique, elles atteignent, nous dit-on, 10,246, chiffre que nul d'entre nous ne saurait mettre en doute. Il nous faut reconnaître le rythme auquel s'est accrue notre population. Laissons de côté les régions isolées de la Colombie-Britannique pour nous en tenir à la seule ville de Vancouver: l'augmentation de ces dix dernières années s'y établit à plus de 40 p. 100. On a exposé au Comité les motifs pour lesquels le conseil municipal de Vancouver s'oppose au relèvement de la capitalisation. Il s'y oppose, nous dit-on, parce que la Commission des transports ne lui inspire pas assez confiance. Cela peut être vrai ou partiellement vrai. On nous rappelle également qu'il a été question, au Comité, d'accorder à la Commission des transports de plus vastes pouvoirs en face de ce que M. Green, si je ne m'abuse, a appelé l'arbre généalogique des conseils d'administration entrecroisés. Nous savons tous que M. Macdonald se proposait de citer des passages du rapport de la Commission Turgeon. Certains vœux du rapport Turgeon sont d'une importance vitale dans l'examen de cet aspect particulier de la demande à l'étude. Nous savons tous, je crois, à quoi nous en tenir là-dessus. Je ne tiens pas cette assurance du cabinet, mais on l'a donnée à la Chambre des communes: à la prochaine session parlementaire, nous nous occuperons, entre autres nombreuses choses, du rapport de la Commission des transports. Sauf erreur, le rapport de M. Turgeon recommande...

M. GREEN: Vous dites la Commission des transports. Vous voulez dire le rapport Turgeon?

M. MACDOUGALL: Le rapport Turgeon, en effet. Il y est recommandé que les divers réseaux de transport et de communication soient rajeunis et confiés à une